AGRICA OBLIGATIONS VERTES PART A

Octobre 2026 (Données Au 27 Oct. 2026)

Documentation publicitaire

Le **FCPE AGRICA Obligations Vertes** est un fonds nourricier du fonds SIENNA Obligations Vertes géré par la société SIENNA Gestion. Le fonds Maître sera investi dans des obligations et autres titres de créances privés et souverains, émis dans la zone Euro. Dans le cadre de sa labellisation Greenfin, le fonds Maître respectera une part "d'obligations vertes" (suivant des critères ESG internes à SIENNA Gestion) représentant un minimum de 83,5% de l'actif net du fonds.

Le FCPE (fonds nourricier) a pour objectif de surperformer, sur une période de placement recommandée de 7 ans minimum et après prise en compte des frais courants, son indice de référence: le Bloomberg Global Aggregate EUR Green Bond €NR.

Ce fonds respecte l'Article 9. A ce titre, c'est un produit financier qui promeut un objectif d'investissement durable au sens du Règlement européen 2019/2088 (Sustainable Finance Disclosure Regulation (SFDR)).

AGRICA Obligations Vertes est un fonds de partage et reverse 5% de ses frais de gestion à une association tournée vers la santé : SIEL BLEU.

L'Equipe de gestion

Yann CARRE Responsable Multigestion

Alexis BOUNIF Gérant Multigestion

Mousbahou TAHIR Assistant Gérant

Profil de risque SRI *

1	2	**3**	4	5	6	7

Risque le plus faible — Risque le plus élevé

** Indicateur de risque (SRI) :*

L'Indicateur synthétique de risque ou SRI (Synthetic Risk Indicator) est un indicateur du niveau de risque du produit combinant le risque de marché et le risque de crédit. Il est également disponible au sein du DIC PRIIPs. Le Règlement européen PRIIPs attribue à chaque produit un SRI unique de 1 à 7. Le niveau de risque faible ne signifie pas « sans risque ».

Principales caractéristiques

Valeur liquidative (Part A)	14,78
Actif net portefeuille (EUR)	421 475,88
Date de création	30 juil. 2024
Forme juridique	Fonds Commun de Placement d'Entreprise (FCPE)
Code AMF	990000201729
Devise	EUR
Classification SFDR	Article 9
Classification AMF	Obligations et autres titres de créance libellés en euros
Durée de placement recommandée	7 ans minimum
Périodicité	Hebdomadaire
Frais de gestion maximum	0.70% TTC
Frais de gestion indirects maximum	0.50% TTC

Ratios de risques et d'exposition (1 an)

Volatilité	3,73%
Volatilité indice	3,34%
Alpha de Jensen	-1,16%
Tracking error	0,49%
Ratio de Sharpe	-1,73
Ratio d'information	-3,46
Sensibilité	6,45

Performances nettes de frais 27/10/2026 (source: AGRICA Gestion d'Actifs)

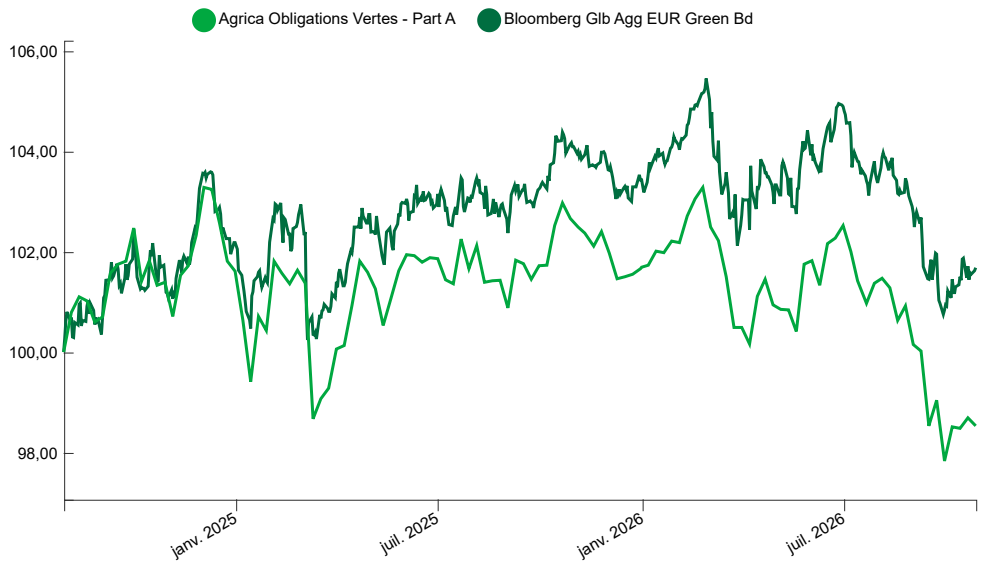
Performances	1 mois	YTD	1 an	Création (annualisée)
Part A	0,72%	-3,10%	-4,02%	-0,66%
Bloomberg Glb Agg EUR Green Bd	0,84%	-1,69%	-2,36%	0,75%
Écart	-0,11%	-1,41%	-1,66%	-1,40%

Historique des performances annuelles nettes de frais (source: AGRICA Gestion d'Actifs)

Performances	2026	2025
Part A	-3,10%	0,08%
Bloomberg Glb Agg EUR Green Bd	-1,69%	1,23%

Disclaimer :Les performances sont calculées en euro sur des données historiques. Les performances affichées sont nettes de frais de gestion, mais n'incluent pas les frais de souscription éventuels qui restent à la charge du souscripteur. Les performances calendaires couvent des périodes complètes de 12 mois pour chaque année civile, sauf mention contraire. Les performances ne sont pas constantes dans le temps, les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Le capital investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Évolution de la VL du fonds (en base 100; source AGRICA Gestion d'Actifs)



Indice de Référence Oblig Vertes : Bloomberg Global Aggregate EUR Green Bond

AGRICA OBLIGATIONS VERTES PART A

Octobre 2026 (Données Au 27 Oct. 2026)

Documentation publicitaire

Principales caractéristiques extra-financières

Concernant les objectifs extra-financiers du fonds, nous vous invitons à consulter le reporting mensuel de son fonds maître, disponible à l'adresse suivante :

https://www.sienna-gestion.com/tous-nos-fonds/sienna-obligations-vertes-isr

Commentaire de gestion

Commentaire de gestion du gérant du fonds Maître : SIENNA Obligations Vertes

Le mois d'octobre a été marqué par la poursuite de la hausse des prix de l'énergie et les incertitudes géopolitiques.

Les marchés financiers ont ainsi dû composer avec une remontée des risques inflationnistes et des discours de vigilance des banquiers centraux.

Cet environnement explique largement les mouvements observés sur les taux souverains comme sur les marchés actions.

Dans ce contexte, nos allocations sont restées stables.

Souverains :

Dans un contexte où de nouvelles hausses de taux des banques centrales restent possibles, et où les taux longs de certains pays comme la France s'envolent, nous restons légèrement sous-sensibles sur la dette souveraine européenne.

Crédit :

Les fondamentaux des entreprises nous semblent solides et les rendements sont attractifs, nous restons donc surpondérés sur cette classe d'actifs, avec une préférence pour l'Investment Grade euro et les subordonnées financières.

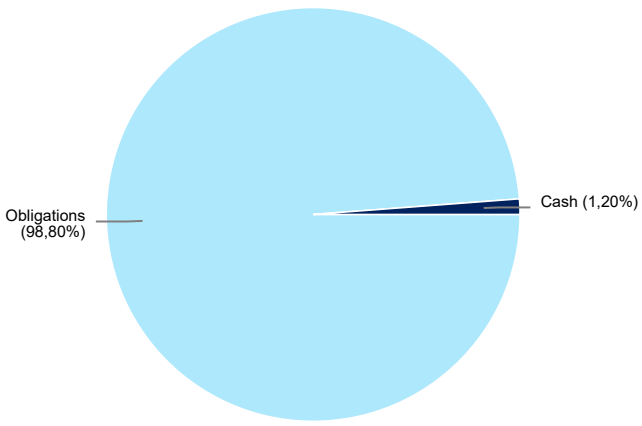
Composition du portefeuille (source: AGRICA Gestion d'Actifs)

Nombre de lignes	2

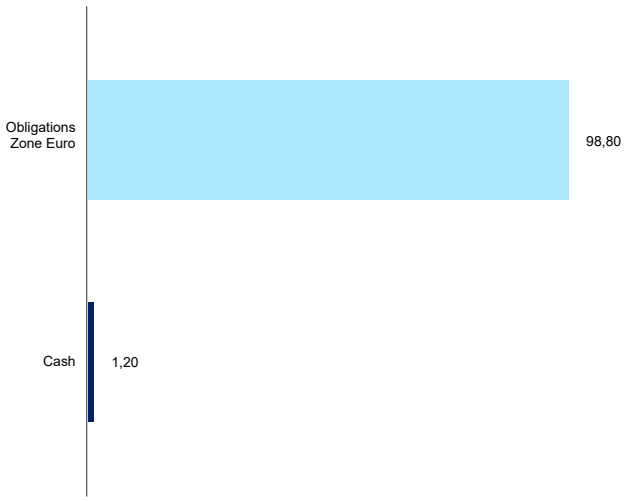
10 Principales lignes (poids en % de l'AN)

SIENN OBLIGATIONS VERTES ISR	Obligations Zone Euro	98,80
SOLDE ESPECE EUR	Cash	1,20

Allocation d'actifs



Repartition géographique



AGRICA GESTION D'ACTIFS • Filiale des institutions de prévoyance membres du groupe AGRICA
21 rue de la Bienfaisance - 75382 Paris Cedex 08 • Tél. : 01 71 21 00 00
RCS Paris 449 912 369 • S.A.S au capital social de 3 000 000 euros • N° d'agrément AMF GP 04 005

Document non contractuel à caractère commercial.
Le présent document est fourni à titre d'information uniquement et ne constitue ni une offre ni une sollicitation de vente ou d'achat de produits. Il ne saurait être assimilé à un conseil en investissement. Ce document ne se substitue pas au document d'informations clefs (DIC). Il est recommandé au donneur d'ordre, préalablement à toute prise de décision d'investissement de prendre connaissance des conditions de fonctionnement et des mécanismes régissant les marchés financiers, d'évaluer les risques afférents et de recourir à tous moyens nécessaires à la bonne compréhension de ces mécanismes. LES CHIFFRES CITES ONT TRAIT AUX ANNEES ECOULEES. LES PERFORMANCES PASSEES NE SONT PAS UN INDICATEUR FIABLE DES PERFORMANCES FUTURES. Elles ne constituent en aucun cas une garantie future de performance ou de capital, qui peut ne pas être restitué intégralement. Le présent document a été réalisé sur la base de données obtenue à partir de sources considérées comme fiables, mais qui n'ont pas été vérifiées de manière indépendante. Les informations contenues dans le présent document peuvent être modifiées sans préavis. Agrica Gestion d'actifs n'accepte aucune responsabilité, directe ou indirecte, qui pourrait résulter de l'utilisation de toute information contenue dans ce document. Le contenu du document ne peut être ni reproduit ni modifié ni traduit ni distribué ni communiqué sans l'accord écrit préalable d'Agrica Gestion d'actifs, à aucune personne tierce ou dans aucun pays où cette distribution ou cette utilisation serait contraire aux dispositions légales et réglementaires ou imposerait à Agrica Gestion d'actifs ou à ses produits de se conformer aux obligations d'enregistrement auprès des autorités de tutelle de ces pays. Ce document n'est pas destiné aux résidents ou citoyens des États-Unis d'Amérique ni aux « US Persons » tels que définis par le « Regulation S » de la Securities and Exchange Commission en vertu de l'US Securities Act de 1933. Les informations contenues dans le présent document sont considérées comme exactes au 27/10/2026.